



ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE
Section LANGUEDOC-ROUSSILLON

LIMA – ROMEO n° 20 du lundi 5 décembre 2016

Bulletin d'information de la section Languedoc-Roussillon

Chanson de marine allemande : « Auf einem Seemannsgrab da bluehen keine Rosen »
« sur une tombe de marin, ne fleurissent pas de roses »

Sommaire :

- 1/- Typologie de la Pavillonnerie
- 2/- Réunion des Présidents de section ACORAM / Paris et remise des prix littéraires
- 3/- Calendrier activités militaires 2017
- 4/- activités des membres de la section Languedoc-Roussillon

1/- TYPOLOGIE DE LA PAVILLONNERIE :

De l'art pour un yachtman de comprendre et de se faire comprendre en mer comme à terre !

"Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les règles" Jean Le Rond d'Alembert

On compte plusieurs types de pavillons, tous correspondant à un usage ou ayant un rôle spécifique et permettant une meilleure identification, signalisation et communication des navires, qui appellent les trois précisions préalables suivantes.

Le pavillon est rectangulaire ou carré et sa variante, **le "guidon"**, est triangulaire. A l'exception du grand pavois et des pavillons N et C, on n'envoie jamais deux pavillons sur une même drisse : ce serait une insulte pour celui qui est placé en dessous, rappelant alors l'usage des corsaires d'antan qui signalaient ainsi leur "prise" de l'ennemi défait et humilié. Les pavillons doivent toujours être envoyés à bloc, sauf cas bien particuliers.

Le pavillon national

Le pavillon national est envoyé à la poupe ou à la corne d'artimon et indique la nationalité du navire. En navigation, il se porte aussi en tête de grand mât sur une goélette et en tête de mât d'artimon ou de tape-cul sur les ketches et les yawls.

Contrairement, par exemple, à l'Italie et à la Grande-Bretagne, il n'y a en France qu'un seul emblème national, avec la particularité, chère à la Marine nationale, d'une répartition inégale des couleurs : le bleu prend 30% du battant, le blanc 33% et le rouge 37%. Ses dimensions doivent être proportionnées à la taille du navire sans qu'aucun rapport précis entre battant et guindant ne soit imposé. Par contre, le pavillon national se doit d'être toujours en parfait état, jamais surmonté ni accompagné d'aucun autre pavillon, et en son absence, aucun autre pavillon à part ceux de course, ne peut être hissé. Il ne doit jamais tremper dans l'eau. Envoyé au port et en rade à 8 heures du matin et rentré à 20h ou au coucher de soleil, il l'est aussi à l'entrée et à la sortie des ports ou en vue de bâtiments de la Marine, des Affaires maritimes ou de la Gendarmerie maritime.

Ne jamais oublier que le pavillon national ne peut être remplacé par le « drapeau » de l'Union européenne, ni surmonté par celui-ci. Le faire pourrait valoir une visite désagréable et onéreuse des Affaires maritimes, mais surtout serait une faute de goût impardonnable.

A remarquer: les propriétaires ou capitaines de certains yachts immatriculés dans le Royaume Uni ou dans certains territoires du Commonwealth arborent parfois un pavillon national d'une couleur inhabituelle parmi la forêt de pavillons britanniques rouges qui envahissent nos ports de plaisance. Exemple bien connu sur le circuit de régates classiques en Méditerranée qui intrigue plus d'un marin béotien: le "**Blue Ensign**" (en hommage au "Blue Squadron" de la flotte de Sa Majesté d'avant 1864) du yacht The Blue Peter, dont le propriétaire et capitaine est membre du prestigieux Royal Corinthian Yacht Club (RCYC) bénéficiaire de ce privilège, au même titre d'ailleurs que **les officiers de marine réservistes**, en lieu et place du réglementaire "red ensign" ou "Red Ruster" des navires n'appartenant pas, pour simplifier, à la Royal Navy. Sans oublier de souligner que le "**white ensign**" ou "Saint-George's Ensign" de la flotte de Sa Très Gracieuse Majesté est lui, sur fonds blanc frappé en plein champs d'une croix de Saint-Georges avec l'Union Jack britannique en réduction dans son angle supérieur du côté de la gaine au travers de laquelle passe le haut, le cabillot, et de l'autre côté la queue.

Pour mémoire, le **pavillon** dit "**de complaisance**", ou "pavillon de libre immatriculation" correspond à l'immatriculation dans un pays qui permet à des propriétaires étrangers de placer leur bateau sous la juridiction de celui-ci, choisi pour son caractère peu contraignant sur les plans du droit social, de la sécurité ou du droit fiscal. **Le pavillon français "RIF" dit "pavillon bis"** ou "pavillon Kerguelen" se veut une alternative française moins contraignante au pavillon national pour les navires de commerce immatriculés dans les Terres Australes et Antarctiques françaises, à Port-au-Français à Kerguelen, ou à Wallis et Futuna pour les navires de croisière.

On peut également noter que sur les canots à moteur, de type runabout Riva par exemple: ceux-ci doivent porter le pavillon national dans les mêmes conditions de dimensions, systématiquement en poupe et s'ils ont un digon d'étrave, ils peuvent au choix y mettre le pavillon de courtoisie, et non le guidon de courtoisie qui n'existe pas, ou le guidon de propriétaire, guidon de club, du club visité, etc...mais jamais deux guidons ou pavillons sur le même digon

digon \di.gõ\ masculin

1. (Marine) **Mât**, pièce de bois posée entre la **gorgère** et l'étrave. **Bâton** qui porte une flamme ou un pavillon, attaché au bout d'une **vergue**.

Cf : wikipédia

2/- Réunion des Présidents de section ACORAM / Paris et remise des prix littéraires « Marine & Océans le samedi 3 décembre 2016:

Après une matinée de conférences et d'échanges entre les cinquante membres de l'ACORAM et le CV Nicolas BEZOU, délégué aux Réserves de la Marine et sous-directeur Etudes et politiques RH à la DPMM.

Les derniers prix littéraires sous la dénomination « Marine & Océans » ont été remis par le CV Nicolas BEZOU.



Voici la nouvelle dénomination de ces prix :



Les pavillons « BRAVO –ZULU » pour « Terminé – Félicitations »

3/- ACTIVITES DES MEMBRES DE LA SECTION Languedoc-Roussillon :

Mardi 22 novembre 2016 :

MONTPELLIER : opéra Comédie 2^{ème} concert de la Gendarmerie Nationale
CDC® Philippe-Yvon MANFREDI

Samedi 26 novembre 2016 :

MANDUEL : mas de Campuget 10H30

Remise du Fanion de la PMM NIMES-MONTCALM

CV(H) Alain CARRIERE

CC(H) Paul-Emile CLEMENT



EV1(H) André DURANT

Mme Paule TOURBEZ

CDC® Philippe-Yvon MANFREDI

Samedi 3 décembre 2016 :

PARIS école militaire. Réunion des présidents de section de l'ACORAM
CDC® Philippe-Yvon MANFREDI

Lundi 5 décembre 2016 :

hommage aux « morts pour la France » en Afrique du Nord

11H00 : **SETE**

CF(H) Joël CHEVREAU

CDC® Philippe-Yvon MANFREDI

11H30 : **VAUVERT**

CV(H) Alain CARRIERE

16H30 : **MONTPELLIER**

CC(RC) Jean-Michel GERMA

LV(H) Jean ROBILLON

CDC® Philippe-Yvon MANFREDI



Sète



Montpellier